



**COMITE DU JURA**  
**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**



**REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**Le 16 novembre 2018 à 18h.**

**Au boulodrome régional de Mont sous Vaudrey**

**Présents :**

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.  
MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michaël FAIVRE, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Gérard PELLOTIER, Michel PERRUSSEL, Marc SERTILLANGE et Christian VALET.

**Absents excusés :**

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président remercie tous les membres présents pour cette quatrième réunion de l'année. Cette séance de travail est consacrée à établir quelques bilans et préparer l'Assemblée Générale.

Le Président fait part du changement de Président au club de BOIS D'AMONT : C'est Monsieur Fabrice CRETIN qui désormais assure cette fonction en remplacement de Monsieur Christian GAY. Un autre changement annoncé, celui-ci, mais pas encore concrétisé, au club de Clairvaux.

Dans un autre domaine, le Président ainsi que les membres du CD 39, adressent leurs condoléances à la famille de Monsieur BOILLOT Michel, ancien dirigeant de l'ASPTT LONS, puis joueur licencié à l'ABJ, qui nous a quittés la semaine passée.

Le Président félicite Estelle BOURGEON et Antonin JOURNOT qui sont retenus pour la sélection interzones à Montluçon fin novembre.

## **1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2018.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2 : Bilan du CDC du 7 octobre 2018 :**

Le jury s'est réuni à deux reprises :

- Concernant l'horaire de reprise de l'après-midi : comme toutes les journées précédentes, il a fallu décaler d'une demi-heure. Pour l'année prochaine, proposition est faite que les matchs de l'après-midi soient fixés à 14h30. De même, l'un des membres du CD 39 suggère que les matchs puissent débiter à 8h30 le matin au lieu de 9h00 à l'instar des matchs du CRC.
- Feuille de match en CDC féminin non conforme au règlement. 7 noms alors que le nombre maximal est de 6. C'est l'adversaire de l'après-midi qui s'en est rendu compte. Il a alors fallu consulter l'adversaire du matin, en l'occurrence, Salins, qui a accepté l'issue du match. Geste sportif qui a eu son importance dans le classement final en faveur des féminines de Damparis.
- Bilan financier :            Recette : 756.05 €  
   Bénéfice : 248.09 €

## **3 : Bilan de la journée Sport Adapté du 13 octobre :**

Très belle journée avec des parties jouées sous le soleil. De nombreuses personnalités dont M. Cyril BRERO, en charge des sports au Conseil Départemental.

54 personnes handicapées et autant de licenciés jurassiens, dont certains venus de loin, ont participé à cette journée « sport adapté » réunis sous le thème « JOUONS ENSEMBLE ». En conclusion, une journée attendue chaque année par les personnes handicapées et très appréciée par les deux comités, celui du CD 39 et celui de la FFSA. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que cette journée soit une très belle réussite et un magnifique élan de solidarité envers des personnes qui ne sont pas tout à fait comme les autres mais ô combien chaleureuses et reconnaissantes.

La prochaine édition aura lieu l'an prochain, le 12 octobre 2019.

## **4 : Bilan de la journée Vétérans du 18 octobre :**

Un bilan très satisfaisant sur les plans de la participation : 144 personnes, (autant que l'an passé) et celui de l'organisation. Un bémol cependant envers des personnes indécates qui se sont servies copieusement, tant à l'apéritif, qu'au repas, privant ainsi une vingtaine de bénévoles de dessert alors qu'au départ il était prévu une pâtisserie pour chaque participant. Le président de la commission regrette ce comportement inacceptable, indigne de leurs auteurs notamment lorsqu'il s'agit de personnes ayant en principe atteint l'âge de raison. On va réfléchir à la mise en œuvre d'une autre organisation pour l'an prochain.

## **5 : Bilan du championnat de tir de précision :**

Belle participation à ce nouveau championnat organisé par le CD 39. 155 participants (117 masculins et 38 féminines). Tous les concurrents ont exprimé un satisfecit général. Donc un bilan global plutôt positif mais dont on doit cependant tirer quelques enseignements de nature à apporter des améliorations dans son organisation l'an prochain :

- Le délégué du CD 39 ne peut pas être à la fois délégué et joueur. Il ne peut pas être à la fois juge et partie.
- C'est un championnat : de fait il y a nécessité de constituer puis d'afficher un jury.
- Les cibles découpées dans une toile synthétique assez peu résistante ont souffert suite aux nombreux impacts qu'elles ont reçus. Peut-être devons nous essayer de trouver une toile plus résistante ou utiliser un cercle métallique d'un mètre de diamètre ce qui aurait pour

avantage de faciliter le contrôle du tir et déterminer avec précision si le tir est dans, sur, ou hors du cercle

- Il y a nécessité de peaufiner le règlement, notamment préciser la manière utilisée pour déterminer la composition de chaque match des 8<sup>ième</sup>, ¼ et ½ finales : tirage au sort ? Premier contre dernier puis second contre l'avant dernier etc... ?
- Eviter dans la mesure du possible qu'un arbitre puisse arbitrer un joueur de son club
- Chacun doit rester dans son rôle : La personne qui enregistre les scores ne doit pas se substituer à l'arbitre en annonçant le résultat du tir à sa place
- Les organisateurs ont apprécié, et les joueurs ont parfaitement bien accepté de replacer les éléments de tirs pour chaque atelier à l'attention du joueur qui lui succédait. Cette formule est donc à reconduire pour le prochain championnat.

Bilan financier :      Recette : 986.26 €  
                                 Bénéfice : 204.41 €

Précision du trésorier général : Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'investissement réalisé en l'achat de boules réglementaires, (blanches et noires), des pas de tir et dont le montant s'élève à un peu plus de 2 000 €. Bien évidemment, ces achats constituent un investissement qui servira sur plusieurs années.

## **6 : Bilan du CNC Féminin des 3 et 4 novembre 2018.**

Le Président remercie l'ensemble des bénévoles du CD39, le délégué de la fédération Jean-Marie MARAUX, le délégué du CD39, Philippe JARCELLAT, les arbitres nationaux, les éducateurs Christophe ARSAC (FD) et Michel BOURGEON (CD39) pour leur investissement. Malheureusement, 8 équipes seulement sur 24. Il a fallu prendre les mesures nécessaires en amont. Tout s'est parfaitement bien passé dans un boulodrome quasiment vide de spectateurs.

Comble de malchance en plus des forfaits, des cochonnets imprimés : « CNC 2017 » !!! qui ne seront pas réglés à l'entreprise MONNERET.

Le Président a fait part de la déception du CD39 et du préjudice financier dans un courrier adressé à la fédération. Cela sera abordé lors de la prochaine réunion du comité directeur fédéral.

Bilan financier :      Recette : 460.00 €  
                                 Bénéfice : 156.94 €

## **7 : Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.**

De réelles avancées ont été réalisées comme la rédaction des statuts, du règlement intérieur, la réalisation du calendrier 2019, du cahier des charges des championnats BFC et des CRC. L'AG du Comité Régional étant prévue le 1<sup>er</sup> décembre à Belfort, ces documents seront présentés à l'AG du CD39 et transmis aux clubs. Ils seront consultables sur notre site dans les prochaines semaines.

Championnat BFC Promotion et Triplette Jeunes : Mont sous Vaudrey (par le district de la Joux) le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019

Championnat BFC Doublette féminin et Individuel masculin : Mont sous Vaudrey (par le district de la Joux) le dimanche 2 juin 2019

## **8 : Point sur le boulodrome régional. Financement :**

Le Crédit Agricole a donné un accord favorable et accepte notre demande de prêt pour un montant de 450 000 €, soit la moitié de la somme nécessaire à l'achat du boulodrome. La banque Populaire Bourgogne Franche Comté a refusé notre demande de prêt, car cet organisme, estimant, (à tort), que nous n'apportons pas les garanties nécessaires de solvabilité, souhaitait que ce prêt soit cautionné par la Communauté de Communes, ce qui n'a pu se faire, Dès lors, le CD 39 a sollicité ce complément d'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne. Un dossier a été déposé auprès de cette banque. Nous devrions avoir une réponse dans les prochains jours.

Le Crédit Agricole souhaite si possible un engagement de 2 banques sur la globalité du prêt, mais il n'exclue pas la possibilité de financer notre demande initiale, soit la totalité des 900 000 €. Ceci est plutôt une bonne nouvelle et résoudrait définitivement cette phase importante et délicate qui est celle de la recherche d'un financement.

D'autre part, suite aux diverses expertises qui ont eu lieu, la communauté de communes doit faire effectuer des travaux de remise en état du bâtiment. Ces travaux dont le montant est estimé par les experts entre 56 et 60 000 € ne sont toujours pas commencés.

### **9 : Point succinct sur les commissions.**

➤ **Finances du CD 39 :** Au 15/11/2018, en Trésorerie Générale :

Comptes :	Bq Pop CC	7 947,87
	Bq Pop Livret	76 165,04
	Bq Pop Cpte chpt Fr	228,44
	Caisse d'Epargne	466,50
	Caisse Espèces	178,68
	<b>Total</b>	<b>84 986,53</b>

➤ **Finances du boulodrome :** Au 15/11/2018,

Comptes :	CA	4 128.91
	Livret A	33 260.86
	Caisse Espèces	155.61
	<b>Total</b>	<b>37 545.38</b>

➤ **Jeunes :**

### **Sélection de Zone Jeunes & Espoirs (B.F-C) : AUTUN (CD71) les 20 & 21 octobre 2018**

Félicitations à Estelle BOURGEON et Antonin JOURNOT qui sont proposés pour le stage interzones qui se déroulera fin novembre, début décembre 2018 à Montluçon (03).

### **Championnat de France des clubs : Les 26-27 & 28 octobre 2018 A St-CHAMOND (42)**

- **Benjamins/Minimes (16 équipes) :** Pétanque Moirantine  
Les joueurs : Bouveret Nathan – Piard Robin – Cote Mathéo – Jarjat Mathis – Julliard Clément – Manon Wermeille.  
En Poule : 1<sup>er</sup> Match : Pagny/Dombasle (54) : Victoire 20 à 4  
2<sup>ème</sup> Match : Challans (85) : Défaite 3 à 21  
3<sup>ème</sup> Match : St-Maixent/Vouille (79) : Défaite 11 à 13  
Rencontres pour les places 9 à 12 : uniquement sur la tripléte  
Contre Prades (66) : défaite 10 à 13  
Contre Bihorel/Rouen/Aumale (76) : Défaite 9 à 12 au temps  
Classement Final : 12<sup>ème</sup> sur 16 équipes
- **Cadets/Juniors (16 équipes) :** Sportivement Pétanque  
Les joueurs : Gandroz Charly /Putin Tom /Decouteix Lucas Comparet Aymeric /Nicod Nathan / Grillot Thibaut /Relion Matthieu  
En Poule : 1<sup>er</sup> Match : Abbeville/Ribemont/Mers-les-Bains-80 : Victoire 14 à 10  
2<sup>ème</sup> Match : Pagny/Bouxières/Liverdun-54 : Victoire 20 à 4  
3<sup>ème</sup> Match : St-Doulchard/St-Florent/Bruère-18 : Victoire 16 à 8  
½ Finale : Défaite 10 à 14 face à Champdeniers/Saint-Maixent/Bressuire-79  
Match pour la 3<sup>ème</sup> place : Uniquement sur la tripléte  
Défaite 09 à 13 face à Romans-26  
Classement Final : 4<sup>ème</sup> sur 16 équipes

## Soirée des champions :

Elle aura lieu le Vendredi 23 novembre 2018 à 20h00 à la salle de fêtes du village de LA LOYE. Les invitations ont été envoyées aux clubs par Michel BOURGEON. Une trentaine de jeunes sont concernés par cette soirée. Avec les éducateurs, animateurs et invités, il faut prévoir la participation d'une centaine de personnes. Au cours de cette soirée, Jacques MILLET du club de MOIRANS sera mis à l'honneur pour son engagement régulier auprès des jeunes de son club et dans celui de la commission du CD 39. 3 éducateurs et 3 initiateurs recevront leur diplôme. Le Président demande aux membres du Comité de retenir d'ores et déjà cette date et si possible de participer à cette soirée.

### ➤ Sportive :

Saint Claude jouera à domicile le tour suivant contre Beaune (21) avant le 23 décembre.

### ➤ Arbitrage :

Michel DEMOUGEOT signale qu'à ce jour, le Comité Départemental a perdu 7 arbitres de 65 ans et plus. Malgré deux rappels, ces arbitres n'ont toujours pas fourni leur certificat médical d'aptitude qui désormais est exigé par la fédération. Une ultime relance sera effectuée auprès des intéressés. Le Président attire l'attention de tous sur la nécessité d'avoir un pool d'arbitres suffisant pour arbitrer les championnats : « *Sans arbitres, nous serons contraints de les annuler* ». Il rappelle également l'obligation contractuelle qui est faite aux clubs d'avoir un voire deux arbitres dans leur effectif et demande aux présidents de présenter des candidats à l'examen.

## 10 : Préparation de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2018.

- **Réservation du CARCOM** : réalisée par Antoine MARTINELLO.
- **Envoi des convocations et invitations : le lundi 19 novembre.** Michel PERRUSSEL se charge des convocations, Paulo DE BASTOS (des 3 présidents de CD de Franche-Comté, du président du Comité Départemental Sport Adapté, du Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, du Président de la FFPJP et de la FIPJP) et Jean-Marie MARAUX des invitations aux différents officiels. (+ MM. RAQUIN, CLEMENT, LAJEUNE).
- **Repas** : Le CD39 invite les membres du CD, les arbitres et 2 personnes par club ainsi que les vérificateurs aux comptes (MM. Michel GONCE et Jacques PARIS) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Guy BUATOIS, Jacques PARIS et Michel DEMOUGEOT). Pour les repas supplémentaires, 22 € à régler à l'ordre du CD39 à l'envoi de la réservation.
- **Proposition de menus** : le choix du menu a été effectué.
- **Boissons pour le repas** : Yvette OUTREY
- **Mise en place de la salle** : il est impératif que la salle où le repas est prévu soit prête à 12h00 – 12h15.
- **Pour le vin d'honneur** : Responsables Yvette et Gilles OUTREY. Patrick CROTET se charge de l'achat du comté.
- **Déroulement de l'AG** : le président fait une proposition d'ordre du jour. Celle-ci est validée par les membres présents.  
L'AG débutera à 9h. L'AG devra reprendre à 14h pour envisager une fin non tardive.
- **Les comptes rendus de commission doivent être transmis avant le 30 novembre à notre secrétaire général Michel PERRUSSEL.**
- **Les diplômes de champions du Jura et de ligue** ont été préparés par Emilie MARAUX. Ils sont prêts pour l'AG.

## **11 : Questions diverses.**

- **Intervilles le 10 novembre :** Cette journée a dû être annulée en raison des problèmes de santé rencontrés par son organisateur qui ne peut actuellement en assurer l'organisation. De plus sont venus se greffer d'autres problèmes liés à la restauration.  
**Cette journée sera maintenue au prochain calendrier 2019.** Cependant il faudra revoir son règlement.
- Des démarches ont été entreprises par M. BERNET pour la création d'un club.
- **Calendrier 2019 :** Les 4 districts se sont réunis. Il sera finalisé à l'AG.  
Concernant le concours du CD39 : Il aura lieu le 13 juillet 2019.
- Dissolution l'ASPTT Grand Lons section Pétanque : M. Philippe JOURNOT va transmettre un courrier au CD39.
- Réunion de la commission des finances : le mercredi 28 novembre à 16h30 au boulodrome pour les vérificateurs aux comptes et les trésoriers, à 18h00 pour les membres de la commission.
- Sellières : club en sommeil. Cependant ce club ne paie plus son adhésion. La présidente est décédée cette année, le bureau n'existe plus : Peut-il être radié du CD 39 ?
- Arbois : Monsieur Pierre-Denis TUMEO n'en assure plus la présidence : « *Ce club est ingérable* ». Aucun représentant à l'AG du district de la JOUX, aucun représentant délégué annoncé à l'AG du Comité. Le CD 39 réfléchit à son exclusion.
- Délégués au Congrès de Troyes en janvier 2019 : seront proposés : MM. DE BASTOS, BACHELEY, CROTET, et VALET.
- Question de Philippe JARCELLAT concernant le début des CDC le matin. A l'unanimité, il est décidé que les CDC Honneur, Elite, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division féminine débiteront à 8h30.
- Formation discipline à Châlon sur Saône : Xavier GRANDE et Michel POGGI ont assuré cette formation. Un diaporama a été transmis au Président qui remercie les participants du CD39 (MM. CROTET, FAIVRE et DEMOUGEOT)
- **Tenues** : compétences des CD :

Pour le CD39 : Le haut et bas devront-ils être identiques dans les concours départementaux ?

Oui : 0

Non : à l'unanimité

Abstentions : aucune

- **APPEL AUX CLUBS** : Suite à la réunion de district du Haut Jura, aucun club de ce district n'est volontaire pour assurer l'organisation du doublette jeu provençal qui doit avoir lieu les 4 et 5 mai 2019. Le CD 39 lance donc un appel auprès des autres clubs afin que cette compétition puisse trouver un club support. Faire connaître au plus tôt votre intention auprès du Président Paulo DE BASTOS.

Le Président lève la séance à 19h45.

Le secrétaire Général  
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS